RECU le

16 JAN. 2006

PROPOSITIONS DES ACTEURS POUR LA PRÉPARATION DU DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET L'ARC LANGUEDOCIEN

Afin de préparer le débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien, en concertation et au plus près des demandes des acteurs concernés, la Commission particulière du débat public (CDPP), en charge de son organisation, **sollicite vos propositions**. Nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part de diffuser le plus largement possible une information complète, claire et adaptée à tous les publics, et d'autre part de permettre au plus grand nombre de citoyens de s'exprimer. C'est précisément sur les moyens d'atteindre ces deux objectifs que nous attendons vos suggestions.

- Organisme : CLAPÉ LR Comité de liaison des associations pour l'éducation populaire
- Nom et prénom du représentant : VALAUZ Xavier
- Fonction : Responsable Commission Transports du CLAPÉ
- Coordonnées : SPN Gard BP 44 30017 NIMES Cedex 1 04 66 29 67 69 spngard@free.fr

---

1 • Vos attentes et vos objectifs dans ce débat :

2 • Quelles problématiques et thématiques doivent selon vous être abordées au cours de ce débat ?

3 • Que doit contenir le dossier d'information soumis au débat pour qu'il soit complet et compréhensible pour tous ?

4 • Quels outils d'information du public préconisez-vous ainsi que leurs modes de diffusion ?

5 • Comment pouvez-vous nous aider à la diffusion de ces outils ? Notamment, pouvez-vous envisager de nous consacrer un espace d'expression dans le support de votre institution ou de distribuer directement un document de la CPDP ?

6 • Selon vous, quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Où doivent se dérouler les réunions publiques compte tenu de l'étendue géographique du champ du débat ? A quel(s) horaire(s) et quel(s) jour(s) de la semaine ?

7 • Quels seront à priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité… ?

8 • Quelles autres suggestions pouvez-vous nous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?

Nous pouvons vous adresser par mail le fichier informatique de ce formulaire si vous le souhaitez

COMITE DE LIAISON DES ASSOCIATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

CLAPE-LR

16 Rue Ferdinand Fabre
F- 34090 MONTPELLIER

Tél. : +33 (0) 4.67.79.77.50
Fax : +33 (0) 4.67.72.45.00
E-mail : clape.lr@hol.fr

Union d'associations affiliées à :

France Nature Environnement

Objet :

Références :

+CLAPE transports CPDP.

Propositions des acteurs pour la préparation du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc languedocien

A l'attention de M. Philippe Marzolf Président de la CPDP
26 Bd St Roch 84000 Avignon

Nîmes, 12 janvier 2006

1- L'objectif de ce débat public doit être de faire prendre conscience à la population de la nécessité de favoriser les modes de transports alternatifs au tout-routier passé et actuel. Les raisons de cette nécessité sont bien connues: congestion de la circulation urbaine et par secteurs routière et autoroutière (du fait de l'augmentation du nombre de camions par exemple), pollution, effet de serre, accidents, bruit...coût des carburants en hausse, déclin de la production pétrolière etc. Or l'offre de transports en commun pour les voyageurs est souvent insuffisante et l'usage de ceux-ci se heurte au poids des habitudes et à la commodité (de plus en plus relative d'ailleurs) de l'usage de la voiture individuelle. Si l'opinion publique est perçue comme convaincue de cette nécessité de faire davantage appel, grâce à une meilleure offre, aux moyens de transports collectifs, les pouvoirs publics seront plus enclins à mettre des moyens pour le développement de ceux-ci.

2- Evaluer le coût réel des transports routiers (fret et voitures individuelles) en matière de santé publique et d'environnement mais aussi, pour ces dernières, de pertes de temps dans les embouteillages.
Questionner le public sur la dégradation de l'offre en matière de transports en commun qu'il peut constater
Questionner le public sur ce qu'il désirerait en matière de transports en commun, <u>notamment dans les zones mal desservies par ceux-ci.</u>
Le questionner sur l'utilité et l'impact sur l'environnement d'un projet tel celui de l'A79 (autoroute de piémont).
Sur ses opinions en matière de ferroutage, de cabotage, de navigation fluviale…
<u>Sur les solutions à apporter pour trouver le financement des infrastructures ferroviaires ou utilisant la voie d'eau (vu les difficultés financières de l'Etat).</u>

3- Le dossier du débat devrait présenter en langage et illustrations simples les divers modes de transports, leurs avantages et inconvénients, leurs coûts réels (y compris donc sur l'environnement et la santé publique). Le rapport de la DIREN LR est à utiliser, sa cartographie notamment. Et aussi des graphiques sur les flux de transports actuels et projections en 2020. Faire figurer dans le dossier des questions au public du type de celles indiquées au point 2.

4- Outre un site internet, une documentation papier du type de celle réalisée pour le débat public sur les déchets nucléaires, fort bien faite, mais le sujet « transports » étant moins technique sera plus accessible au grand public. Aussi la diffusion d'un CD pour cette documentation qui seraient consultables en mairies, préfectures...Les réunions publiques seraient accompagnées d'une exposition itinérante et de projections, évidemment.

5- Nous pouvons diffuser votre information sur la revue « Clape Actu » et demander aux associations membres de vous ouvrir leurs colonnes. Par exemple le Bulletin de la Société de protection de la nature du Gard a déjà publié des articles sur les transports (copie ci-jointe). Le Collectif Cévennes Garrigues a pu indiquer dans la presse régionale les références internet des rapports Blanchet et DIREN LR, exemple à suivre.

6- Le débat sur les déchets nucléaires n'a pas en général été relayé par les médias, il faut donc à la CPDP d'en tirer les conclusions. A notre point de vue, la meilleure heure pour les réunions publiques est 18 heures ou 18 h 30, et le meilleur jour le vendredi. Comme écrit plus haut, les accompagner d'une exposition itinérante et de documentation. Lieux: mairies, salles municipales, locaux des communautés de communes et des conseils généraux, mais dans les grandes villes il existe aussi des lieux spécialisés (exemples à Nîmes: Carré d'Art, Atria).

7- Le CLAPE souhaite disposer des documents papier et de CD correspondants. Nous serions intéressés aussi, s'il est disponible, par le rapport du bureau d'études Sigma sur l'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg.

8- Les associations de protection de la nature et de l'environnement feront ce qu'elles pourront pour encourager ce débat public (contacter en particulier France Nature Environnement et son réseau Transports: contact Michel Dubromel 06 82 52 11 81). La CPDP doit avoir de son côté les moyens de sensibiliser les médias.

Commission Transports du CLAPE